

Première Synthèses

Informations

LA MOBILITÉ ENTRE MÉTIERS :

30 % des personnes en emploi en 1998
avaient changé de métier en 2003

Le passage d'un métier à un autre n'est pas un événement rare pour la population française en emploi : près de 30 % des personnes en emploi en 1998 ont évolué vers un autre métier en 2003. Si le changement de métier est plus fréquent pour les hommes et les jeunes de 20-29 ans, son occurrence varie peu en revanche selon le niveau d'études.

La mobilité entre métiers s'accompagne souvent d'un changement d'employeur ou, au sein de la même entreprise ou administration, d'un changement de poste, de fonction ou bien d'une promotion.

Elle dépend souvent du métier exercé. Dans certains parcours professionnels, le changement de métier est rare. Dans d'autres, la mobilité est plus présente et conduit alors vers des métiers plus ou moins éloignés, qu'il y ait ou non changement d'employeur. Le passage d'un métier à un autre résulte dans certains cas de la proximité de compétences entre l'ancien et le nouveau métier, dans d'autres cas de l'instabilité des emplois occupés précédemment

L'enquête Formation et qualification professionnelle, menée en 2003 par l'Insee, permet de distinguer, parmi les personnes qui occupent un emploi en 1998, celles qui ont changé de métier en 2003, celles qui n'en ont pas changé et celles qui ne sont plus en emploi cinq ans plus tard (encadré 1). L'analyse de la mobilité entre métiers s'appuie sur la nomenclature des familles professionnelles : 22 domaines professionnels réunissent 84 familles de métiers ayant une certaine proximité entre eux mais relevant le plus souvent de niveaux de qualification différents (encadré 2, tableau A).

Parmi les personnes en emploi en 1998 et 2003, 21 % ont changé de domaine professionnel

Parmi les personnes âgées de 20 à 50 ans qui étaient en emploi en 1998 (1), neuf sur dix occupent encore un emploi en 2003 et une sur dix est au chômage ou en inactivité à cette date (tableau 1).

(1) 12 % des personnes sont chômeuses ou inactives en 1998. Parmi elles, 60 % le sont encore cinq ans plus tard. Ces personnes ne sont pas étudiées ici.

71 % des personnes en emploi en 1998 et en 2003 n'ont pas changé métier entre ces deux dates. Parmi elles, sept sur dix l'ont exercé de façon continue en occupant sans interruption le même poste sur la même fonction dans la même entreprise au cours des cinq années.

29 % des personnes en emploi en 1998 et en 2003 exercent un métier différent aux deux dates : 21 % ont changé de domaine professionnel et 8 % ont changé de métier mais en restant dans le domaine professionnel initial. Ce dernier type de mobilité correspond alors souvent à une hausse de la qualification (par exemple, un ouvrier non qualifié de la mécanique devient ouvrier qualifié, un vendeur devient responsable de rayon).

Le changement de métier s'accompagne souvent d'autres types de mobilité

Les changements fréquents d'employeurs vont souvent de pair avec une évolution des métiers exercés. Ainsi, parmi les personnes en emploi en 1998 et en 2003 et ayant eu trois employeurs ou plus sur les cinq ans, 49 % ont changé de domaine professionnel et 14 % ont changé de métier au sein du même domaine. De même, plus le temps passé hors de l'emploi sur les cinq années est important, plus les mouvements sont nombreux (tableau 1).

Les changements de poste ou de fonction et les promotions au sein de l'entreprise ou de l'administration s'accompagnent également souvent d'une mobilité entre métiers. 31 % des personnes qui ont connu au moins un changement de poste ou de fonction entre 1998 et 2003 et 36 % de celles qui ont été promues au moins une fois ont changé de domaine professionnel. Respectivement, 12 % et 20 % ont changé de métier en restant dans leur domaine.

Le changement de métier est plus fréquent pour les jeunes et pour les hommes mais varie peu selon le niveau de diplôme

Les personnes de 20 à 29 ans en emploi en 1998 sont plus souvent au chômage en 2003 que leurs aînés (7 % contre 5 %) et plus souvent en inactivité (6 % contre 3 %) (tableau 1). Lorsqu'ils sont en emploi aux deux dates, ces jeunes, encore en phase d'insertion professionnelle, ont souvent évolué vers un autre métier : 31 % ont changé de domaine professionnel et 12 % ont changé de métier au sein du domaine professionnel initial. La mobilité entre métiers diminue ensuite avec l'âge : 21 % des 30-39 ans ont changé de domaine professionnel entre 1998 et 2003 et seulement 15 % des 40-50 ans.

Les femmes en emploi en 1998 sont plus fréquemment en inac-

Encadré 1

L'ENQUÊTE FORMATION ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE 2003 ET LE REPÉRAGE DES CHANGEMENTS DE MÉTIERS SELON LA FAMILLE PROFESSIONNELLE

Enquête et champ

L'étude se base sur la sixième enquête sur la Formation et la qualification professionnelle (FQP) réalisée par l'Insee en 2003. Le champ de l'enquête correspond à l'ensemble des personnes de 18 à 65 ans, résidant en France métropolitaine (hors collectivité). Afin d'observer la mobilité professionnelle entre métiers des adultes sur les cinq années écoulées entre 1998 et 2003, la population étudiée a été restreinte aux personnes ayant entre 20 et 50 ans en 1998, ayant fini leur scolarité avant 1998, non encore retraitées en 2003 et en emploi en 1998. Cet échantillon comporte 20 600 individus.

Comment repère-t-on les changements de métier ?

Les enquêtés sont d'abord interrogés sur leur situation professionnelle à la date de l'enquête (entre avril et juillet 2003). Les personnes déclarent les caractéristiques de l'emploi occupé à cette date ou celles du dernier emploi occupé s'il est postérieur à 1998. Ils décrivent ensuite la situation professionnelle et l'emploi occupé, le cas échéant, cinq ans avant la date de l'enquête (1998).

À partir des réponses des enquêtés sur les caractéristiques de leur emploi (profession principale, statut, fonction...), l'Insee a déterminé par codification automatique la profession et la catégorie sociale (PCS) des individus dans les emplois ainsi décrits. Une table de passage permet d'associer à chaque PCS une famille professionnelle (encadré 2). En confrontant la famille professionnelle de 1998 avec celle de 2003, pour les personnes en emploi aux deux dates, on peut distinguer celles qui ont changé de métier et celles qui n'en ont pas changé au sens de la nomenclature utilisée (encadré 2).

Les indicateurs de parcours professionnels entre 1998 et 2003

L'enquête comporte un calendrier qui aide les enquêtés à reconstituer leur parcours professionnel entre 1998 et 2003. Ce parcours est divisé en différents épisodes. Un épisode prend fin par un changement d'entreprise ou une mise à son compte, une sortie vers le chômage ou l'inactivité, un changement de poste ou de fonction ou une promotion au sein de la même entreprise, administration ou établissement public. La division du parcours professionnel en épisodes repose sur les déclarations des personnes. En particulier, les notions de promotion et de changement de poste ou de fonction sont laissées à la libre interprétation des personnes.

Les changements de métiers observés entre 1998 et 2003 se font souvent, mais pas nécessairement, à l'occasion d'un changement d'employeur ou au sein de l'entreprise lors d'un changement de poste ou de fonction ou lors d'une promotion. Inversement, les changements d'employeurs, les changements de poste ou de fonction et les promotions n'entraînent pas nécessairement un changement de métier. Par ailleurs, la nature des métiers effectués sur la période 1998-2003, en dehors de ceux de 1998 et 2003, ne peut pas être déterminée.

Le classement des métiers selon le type de mobilité dominant

Afin de classer les métiers selon le type de mobilité dominant, on a sélectionné parmi les personnes en emploi en 1998 :

- les 20 familles professionnelles pour lesquelles la proportion de personnes toujours dans le même métier en 2003 est la plus élevée (tableau 2) ;
- les 20 familles professionnelles pour lesquelles la proportion de personnes ayant changé de famille professionnelle au sein du même domaine est la plus élevée (tableau 3) ;
- les 20 familles professionnelles pour lesquelles la proportion de personnes ayant changé de domaine professionnel est la plus élevée (tableau 4) ;
- les 20 familles professionnelles pour lesquelles la proportion de personnes se retrouvant au chômage ou en inactivité en 2003 est la plus élevée (tableau 5).

Certaines familles professionnelles se retrouvent dans plusieurs de ces classements et présentent donc des mobilités mixtes. Les familles professionnelles non classées par cette méthode n'ayant donc pas de type de mobilité dominant relèvent essentiellement de professions d'ouvriers qualifiés, de techniciens et de cadres (tableau 6).

tivité en 2003 que leurs homologues masculins (7 % contre 2 %) ; elles sont au chômage dans une proportion proche (6 % contre 5 %). Lorsqu'elles occupent encore un emploi en 2003, elles sont plus nombreuses que les hommes à exercer le même métier que cinq ans auparavant (74 % contre 69 %). Près d'un quart des hommes ont changé de domaine professionnel contre moins d'un cinquième des femmes. En revanche, les changements de métier au sein du même domaine sont voisins pour les femmes et les hommes (8 % contre 7 %). Ces différences de parcours reflètent pour partie le positionnement fréquent des femmes dans deux types de métiers aux perspectives très différentes : d'une part,

des métiers où les emplois précaires alternent souvent avec des épisodes de chômage (agents d'entretien, aides à domicile, vendeuses, secrétaires...) ; d'autre part, des métiers très stables où le chômage est rare (enseignantes, employées de la fonction publique de catégorie C, infirmières, sages-femmes, aides-soignantes) (encadré 2, tableau A).

Plus le niveau de diplôme est élevé, moins les personnes en emploi en 1998 se retrouvent au chômage ou en inactivité cinq ans plus tard (2). Toutefois, le diplôme influe peu sur la mobilité pour les personnes qui sont en emploi aux deux dates : entre

68 % et 74 % d'entre elles exercent le même métier, quel que soit leur niveau de diplôme.

La mobilité entre métiers dépend aussi du métier occupé initialement

L'analyse des changements de métiers selon la famille professionnelle d'origine fait apparaître cinq grandes catégories de mobilité, entre lesquelles se ventilent la plupart des familles professionnelles. Pour certaines d'entre elles toutefois, plusieurs types de mobilité peuvent être simultanément identifiés (encadré 1).

(2) Les personnes non diplômées sont aussi plus souvent au chômage ou en inactivité en 1998 (15 % contre 12 % en moyenne).

Tableau 1
Situation professionnelle en 2003 des personnes en emploi en 1998
selon leurs caractéristiques individuelles et leur parcours professionnel

En %

	Répartition dans la population	Au chômage ou en inactivité en 2003	En emploi en 2003	dont :		
				même métier qu'en 1998	autre métier qu'en 1998	
					même domaine	domaine différent
Ensemble des personnes en emploi en 1998	100	10	90	71	8	21
Sexe						
Homme	55	7	93	69	7	24
Femme	45	13	87	74	8	18
Âge en 1998						
20-29 ans	26	13	87	57	12	31
30-39 ans	36	8	92	71	7	21
40-51 ans	38	8	92	79	6	15
Diplôme de fin d'études						
Diplôme du supérieur	11	7	93	73	7	20
Bac +2	11	6	94	70	9	21
Bac ou équivalent	15	9	91	68	9	23
CAP ou BEP	28	9	91	67	10	23
BEPC seul	10	11	89	68	8	24
Aucun diplôme ou CEP	25	13	87	74	7	19
Nombre d'employeurs sur la période 1998-2003						
Un seul employeur	72	7	93	81	6	13
Deux employeurs	17	11	89	46	12	42
Trois employeurs ou plus	11	20	80	37	14	49
Temps passé en non-emploi						
0 mois	81	2	98	76	7	17
Entre 1 et 30 mois	7	38	62	37	13	50
Entre 31 et 60 mois	12	67	33	39	15	46
Nombre de changements de poste ou de fonction sans promotion						
0	87	10	90	73	8	19
Au moins un	13	4	96	57	12	31
Nombre de promotions						
0	92	10	90	73	7	20
Au moins une	8	3	97	44	20	36

Source :
enquête FQP 2003,
Insee,
calculs Dares.

Lecture : parmi les personnes en emploi en 1998, 55 % sont des hommes. Parmi eux, 93 % sont encore en emploi en 2003, dont 69 % dans le même métier, 7 % dans un métier différent mais dans le même domaine professionnel et 24 % dans un domaine différent.

Champ : personnes en emploi en 1998. France métropolitaine.

DES MÉTIERS STABLES DONT ON CHANGE RAREMENT

*Certaines familles professionnelles se distinguent par des parcours où le changement de métier est très rare. Il s'agit des professions de la **santé** dont l'entrée est réglementée et contingentée et de la **fonction publique** où l'accès se fait par concours. On trouve aussi dans cette catégorie les métiers des **cadres de la banque et de l'assurance** auxquels on accède presque exclusivement par la voie interne et dont on sort peu. Dans ces familles professionnelles, le maintien dans le métier n'empêche toutefois pas d'autres formes de mobilité telles que les promotions.*

*Le maintien dans le même métier caractérise également certaines familles professionnelles dans lesquelles le statut d'indépendant est prédominant : **agriculteurs, patrons et cadres d'hôtels cafés et restaurants.***

*Enfin, il est typique des **métiers exigeant des compétences très spécifiques** peu transférables vers d'autres métiers. Certains se distinguent par un taux élevé de mobilité entre entreprises sans changement de métier (par exemple, ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal, conducteurs d'engins).*

Des métiers stables dont l'accès est réglementé : santé et fonction publique

Les professions de la santé, dont l'accès est soumis à quota et pour lesquels l'obtention du diplôme est une obligation, font partie de cette première catégorie. Plus de 90 % des médecins et assimilés, des sages-femmes, des infirmier(ère)s, des aides-soignant(e)s et des autres professionnels du paramédical (3) en emploi en 1998 exercent toujours le même métier en 2003. Dans tous ces métiers, les femmes sont majoritaires à l'exception des médecins qui regroupent autant d'hommes que de femmes.

Les fonctionnaires, en particulier les enseignants, les cadres de la fonction publique et les policiers, militaires et pompiers professionnels accèdent à leur métier par concours et y restent. Ils changent en revanche souvent de poste ou de fonction au sein de leur administration. 24 % des enseignants, 32 % des cadres de la fonction publique et 43 % des policiers, militaires et pompiers professionnels ont été dans ce cas au moins une fois en

cinq ans, contre 13 % en moyenne pour l'ensemble de la population en emploi en 1998 (encadré 1). Par ailleurs, 24 % des policiers, militaires et pompiers professionnels et 14 % des cadres de la fonction publique ont été promus au moins une fois contre 8 % en moyenne pour l'ensemble de la population en emploi en 1998.

Des métiers stables en haut de l'échelle de la mobilité interne : cadres des banques et des assurances

Les cadres des banques et des assurances se trouvent également dans cette catégorie à faible mobilité : ce sont des métiers, exercés dans de grandes entreprises, auxquels on accède par la voie interne et dans lesquels on reste : la sortie vers le chômage ou l'inactivité est exceptionnelle. Pour devenir cadre dans ce domaine, il faut souvent commencer comme employé ou technicien. Ainsi, les employés et les techniciens de la banque exercent en 1998 le métier où les avancements sont les plus nombreux parmi l'ensemble des familles profession-

nelles : 33 % d'entre eux bénéficient au moins une fois d'une promotion dans leur entreprise en cinq ans (contre 8 % en moyenne pour l'ensemble de la population en emploi en 1998) et, parmi ceux en emploi en 1998 et en 2003, 11 % deviennent cadres dans leur domaine sur la période. Les promotions sont également importantes pour les employés et techniciens des assurances (15 %). Les cadres de la banque et de l'assurance se situent en haut de l'échelle de la mobilité interne et, même s'ils quittent rarement leur métier, ils changent eux-mêmes souvent de poste ou de fonction ou obtiennent des promotions (respectivement 20 % et 15 % entre 1998 et 2003).

Des métiers stables d'indépendants : agriculteurs et patrons et cadres des hôtels, cafés, restaurants

Dans l'agriculture, l'élevage et la sylviculture, d'une part, et parmi les patrons et cadres des hôtels, cafés et restaurants, d'autre part, le maintien dans le même métier est important du fait d'une forte proportion d'indépendants très attachés à leur profession. Les changements de postes ou de fonction sont rares : près de 90 % des personnes qui occupent ces métiers en 1998 et en 2003 ne signalent aucun changement (poste, fonction, entreprise), ni aucune interruption (chômage, inactivité) sur la période (contre 70 % en moyenne pour les personnes restées dans le même métier entre 1998 et 2003).

Des métiers aux compétences spécifiques : stabilité dans le métier mais pas toujours dans la même entreprise

Certains métiers aux compétences spécifiques se caractérisent également par une forte stabilité dans le métier : coiffeurs, esthéticiennes ; bouchers ; boulangers ; assistantes maternelles ; conducteurs de véhicules ;

conducteurs d'engins ; ouvriers qualifiés du bâtiment, des industries graphiques (4) ou du formage de métal (5). L'ensemble de ces professions exigent un savoir faire facilement identifiable et peu transférable vers d'autres métiers. Elles relèvent de marchés de type « professionnel » (Lainé, 2004). Pour certaines, le statut d'indépendant est un facteur supplémentaire de stabilité dans le métier (coiffeurs, esthéticiennes ; boulangers ; boulangers).

Néanmoins, la stabilité dans le métier s'inscrit pour certaines de ces professions dans des enchaînements de contrats ou mis-

sions de courte durée et ne s'accompagne donc pas toujours d'une stabilité dans l'entreprise. Par exemple, les ouvriers qualifiés du formage de métal ont eu en moyenne 3,2 employeurs sur les cinq années et les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment 2,2 contre une moyenne de

1,7 (cf. tableau 2) pour l'ensemble de la population étudiée. Certains de ces métiers débouchent par ailleurs fréquemment sur le chômage ou l'inactivité au bout de cinq ans (ouvriers des industries graphiques ; coiffeurs, esthéticiennes ; assistantes maternelles).

(3) Il s'agit de techniciens de laboratoire, de préparateurs, de spécialistes de l'appareillage médical, d'orthophonistes, de kinésithérapeutes, etc.

(4) Il s'agit de spécialistes de l'impression (opérateurs de composition, photgraveurs, opérateurs de laboratoires ou cinématographiques, conducteurs de machines d'impressions, etc.) et du façonnage des industries graphiques (conducteurs de machines de façonnage, agents responsables de la brochure, de la reliure).

(5) Il s'agit de forgerons, tuyauteurs, moulistes, agents de découpage ou d'usinage des métaux, chaudronniers ou tôliers.

Tableau 2
Les familles professionnelles à faible mobilité

En %

	Au chômage ou en inactivité en 2003	En emploi en 2003	dont :			Nombre d'employeurs différents en moyenne entre 1998 et 2003	Proportion de personnes ayant connu chez le même employeur		Proportion du temps passé en emploi		
			même métier qu'en 1998	autre métier qu'en 1998			au moins un changement de fonction ou poste	au moins une promotion	en CDI	en CDD ou intérim	à son compte
				même domaine	domaine différent						
V20 : Médecins et assimilés	4	96	98	1	1	1,3	7	3	40	7	53
V10 : Infirmiers, sages-femmes	4	96	97	2	1	1,4	17	2	85	4	11
W00 : Enseignants.....	3	97	95	1	4	1,2	24	7	94	5	1
V30 : Professions paramédicales	4	96	94	1	5	1,6	6	2	70	5	25
V00 : Aides-soignants	11	89	91	3	6	1,3	9	1	90	9	1
A00 : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	3	97	91	2	7	1,3	4	1	16	4	80
T00 : Coiffeurs, esthéticiens	15	85	90	1	9	1,5	2	2	51	7	42
P40 : Armée, police, pompiers.....	2	98	85	5	10	1,2	43	24	88	12	0
B20 : Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	6	94	80	10	10	2,2	4	1	67	11	22
B40 : Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre ..	6	94	79	5	15	1,9	6	6	69	9	22
D20 : Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal.....	7	93	79	6	15	3,2	10	6	77	16	7
F40 : Ouvriers des industries graphiques.....	15	85	78	2	20	1,3	7	7	90	7	3
B50 : Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	4	96	78	10	12	1,7	3	3	91	8	1
S30 : Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants.....	13	87	77	5	17	1,5	2	1	21	6	73
J30 : Conducteurs de véhicules.....	7	93	77	5	18	1,7	8	4	86	7	7
Q20 : Cadres de la banque et des assurances	4	96	77	6	17	1,3	20	15	86	3	11
P20 : Cadres de la fonction publique	4	96	77	4	19	1,2	32	14	92	8	0
T22 : Assistants maternels.....	14	86	76	10	14	1,7	2	0	72	23	5
S00 : Bouchers, charcutiers, boulangers.....	6	94	76	1	23	1,6	2	4	71	7	22
V40 : Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	10	90	75	1	24	1,8	13	8	71	26	3
Ensemble des personnes en emploi en 1998	10	90	71	8	21	1,7	13	8	81	10	9

Source : enquête FQP 2003, Insee, calculs Dares.

Lecture : parmi les médecins et assimilés en 1998, 4 % sont au chômage ou en inactivité et 96 % sont encore en emploi en 2003. Lorsqu'ils sont en emploi aux deux dates, 98 % exercent toujours le même métier. Ils ont occupés 1,3 emplois en moyenne entre 1998 et 2003. 7 % d'entre eux ont changé au moins une fois de fonction ou de poste sans promotion en 5 ans et 3 % ont eu une promotion. Ils ont passé 40 % de leur temps en emploi en CDI, 7 % en CDD ou en intérim et 53 % à leur compte.

Champ : personnes en emploi en 1998 dans les 20 familles professionnelles où la proportion de personnes étant restées dans le même métier entre 1998 et 2003 est la plus élevée. France métropolitaine.

DES MÉTIERS À FORTE MOBILITÉ AU SEIN DU MÊME DOMAINE PROFESSIONNEL

Certains métiers se caractérisent par des changements fréquents de familles professionnelles au sein du même domaine. La mobilité se fait donc dans ce cas entre métiers présentant une forte proximité, souvent dans un sens ascendant et le plus souvent au sein de la même entreprise ou administration. C'est le cas pour les métiers de la gestion et de l'administration des entreprises, de l'informatique et les employés de la fonction publique.

Une forte mobilité sans changement d'employeur : gestion et administration des entreprises, informatique et emplois administratifs de la fonction publique

Le domaine professionnel de la gestion et de l'administration des entreprises, très féminisé, est celui où les mouvements entre métiers au sein du même domaine sont les plus fréquents. Les emplois sont très souvent en contrat à durée indéterminée : environ 90 % du temps passé en emploi l'est en CDI. 24 % des

secrétaires de direction, 14 % des employés de l'administration d'entreprise et 13 % des employés de la comptabilité en 1998 sont devenus techniciens administratifs, comptables ou financiers en 2003. Ces derniers passent eux-mêmes fréquemment cadres dans leur domaine de compétences. Cette mobilité se fait par des mutations internes. Ainsi, 19 % des secrétaires de direction ont changé de poste ou de fonction au sein de la même entreprise (contre 13 % en moyenne pour l'ensemble de

la population en emploi en 1998) et 15 % des techniciens des services administratifs, comptables ou financiers se sont vus attribuer une promotion (contre 8 % en moyenne).

La mobilité est fréquente également au sein du domaine de l'informatique : les techniciens passent souvent cadres. Les mouvements internes sont courants dans ce domaine : 22 % des techniciens et 25 % des cadres ont évolué vers un autre poste ou une autre fonction au cours des cinq années, respectivement 12 % et 17 % ont été promus. La demande d'informaticiens était élevée sur la période 1998-2003 et ils sont presque exclusivement employés en CDI.

Au sein de la fonction publique, il est possible de changer de catégorie soit en passant des concours soit par promotion interne. Ainsi, 16 % des employés de la fonction publique de catégorie B en 1998 sont devenus cadres de catégorie A en 2003.

Tableau 3
Les familles professionnelles à forte mobilité au sein du même domaine professionnel

En %

	Au chômage ou en inactivité en 2003	En emploi en 2003	dont :			Nombre d'employeurs différents en moyenne entre 1998 et 2003	Proportion de personnes ayant connu chez le même employeur		Proportion du temps passé en emploi		
			même métier qu'en 1998	autre métier qu'en 1998			au moins un changement de fonction ou poste	au moins une promotion	en CDI	en CDD ou intérim	à son compte
				même domaine	domaine différent						
J40 : Agents d'exploitation des transports ..	9	91	41	25	34	1,2	8	29	99	0	1
L30 : Secrétaires de direction	7	93	55	24	21	1,2	19	9	97	3	0
W10 : Formateurs.....	9	91	48	23	29	1,7	17	8	73	19	8
B00 : Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction.....	13	87	56	22	22	3,1	8	5	72	27	1
B30 : Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	13	87	42	20	38	2,6	10	3	78	21	1
L40 : Techniciens des services comptables et financiers	9	91	55	18	27	1,5	15	15	93	5	2
R20 : Attachés commerciaux et représentants	9	91	61	18	21	1,6	11	13	91	5	4
B10 : Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	8	92	60	17	23	1,3	14	6	85	4	11
M07 : Techniciens de l'informatique	5	95	54	16	30	1,7	22	12	91	7	2
J00 : Ouvriers non qualifiés de la manutention	19	81	42	16	42	2,8	13	9	71	28	1
P10 : Employés administratifs de la fonction publique (catégorie B).....	3	97	71	16	13	1,1	27	14	96	4	0
T10 : Employés de maison.....	13	87	74	16	10	1,5	2	1	88	11	1
R10 : Vendeurs	19	81	52	16	32	1,8	9	10	85	13	2
D30 : Ouvriers non qualifiés de la mécanique	13	87	48	14	38	2,2	12	5	77	23	0
R30 : Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	13	87	62	14	24	1,5	8	6	53	5	42
L20 : Employés administratifs d'entreprise ..	15	85	44	14	42	1,7	17	10	87	12	1
S20 : Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration ..	23	77	45	14	41	2,6	10	6	76	21	3
L00 : Secrétaires.....	14	86	65	13	22	1,7	12	7	88	11	1
L10 : Employés de la comptabilité.....	11	89	75	13	12	1,6	9	8	91	8	1
R00 : Caissiers, employés de libre-service...	18	82	63	13	24	1,6	15	9	91	9	0
Ensemble des personnes en emploi en 1998	10	90	71	8	21	1,7	13	8	81	10	9

Champ : personnes en emploi en 1998 dans les 20 familles professionnelles où la proportion de personnes ayant changé de métier dans le même domaine professionnel entre 1998 et 2003 est la plus élevée. France métropolitaine.

Source :
enquête FQP 2003,
Insee,
calculs Dares.

DES MÉTIERS OUVRANT FRÉQUEMMENT VERS D'AUTRES DOMAINES PROFESSIONNELS

*Dans les métiers à forte mobilité vers d'autres domaines professionnels, on trouve tout d'abord les **ingénieurs et cadres de l'industrie** qui quittent la production et la méthode pour aller vers l'informatique et la recherche et développement. Pour eux, la mobilité est souvent interne et les changements d'employeurs sont plutôt rares.*

*Les personnes travaillant dans l'**électricité et l'électronique**, quel que soit leur niveau de qualification, changent également fréquemment de domaine professionnel ; les métiers de l'électricité et de l'électronique couvrent en effet un large champ d'activité dans les domaines du bâtiment et de l'industrie.*

Les ingénieurs et cadres de l'industrie : une évolution fréquente vers l'informatique et la recherche

Près de la moitié des ingénieurs et cadres techniques de l'industrie (ingénieurs de production et de méthode et les cadres techniques de la maintenance) ont changé de domaine professionnel entre 1998 et 2003. Ils sont devenus ingénieurs en informatique ou se sont dirigés vers la recherche et développement dans des entreprises privées. L'inverse est vrai également, les ingénieurs de recherche s'orientent souvent vers l'ingénierie de production et de méthode dans l'industrie. Cette mobilité s'accompagne souvent d'un changement de poste ou de fonction ou d'une promotion dans la même entreprise. Ainsi, 20 % des ingénieurs et cadres techniques de l'industrie et 27 % des personnels d'études et de recherche ont changé de poste ou de fonction au sein de leur entreprise entre 1998 et 2003 contre 13 % en moyenne pour l'ensemble de la population en emploi en 1998.

Respectivement 25 % et 15 % ont été promus contre 8 % en moyenne. Le recrutement interne est une voie d'accès privilégiée dans ces métiers et les emplois sont principalement sur CDI, de sorte que le nombre d'employeurs différents connus sur les cinq années est inférieur à la moyenne : 1,4 pour les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie et 1,3 pour les personnels d'études et de recherche (1,7 en moyenne).

Cette mobilité entre métiers hors du domaine initial s'observe également pour certaines familles professionnelles de techniciens et agents de maîtrise de l'industrie. Ainsi, ceux de la maintenance exercent fréquemment cinq ans plus tard dans le bâtiment ou la mécanique et ceux des industries de process font de la maintenance ou deviennent ingénieurs ou cadres dans l'industrie. Ils ont peu d'employeurs différents en cinq ans (entre 1,3

et 1,4 en moyenne), ce qui suggère que le changement de domaine professionnel se fait le plus souvent au sein de la même entreprise.

L'électricité et l'électronique : des compétences transférables vers d'autres domaines professionnels

Quel que soit leur niveau de qualification, les personnes travaillant en 1998 dans le domaine de l'électricité et de l'électronique sont fréquemment dans un domaine différent en 2003. Ils disposent sans doute de compétences transférables et utiles dans de nombreux métiers (câblage, contrôle...). Ainsi, les ouvriers non qualifiés de ce domaine en 1998, où la part des femmes atteint 68 %, sont souvent passés dans la mécanique en 2003 ; les ouvriers qualifiés exercent dans la maintenance ou dans le second œuvre du bâtiment cinq ans plus tard ; et les techniciens et agents de maîtrise ont rejoint le bâtiment ou la mécanique (6). Pour les ouvriers non qualifiés et qualifiés de l'électricité et de l'électronique, cette mobilité entre domaines professionnels est le résultat à la fois de changements de poste ou de fonction en interne (respectivement 22 % et 18 % connaissent ce type d'évolution) et de changements d'entreprises (ils ont respectivement 2,2 et 1,9 employeurs en moyenne en cinq ans). Dans ce cas, la mobilité résulte vraisemblablement pour partie d'une forte instabilité des emplois.

(6) Ces mobilités traduisent pour partie un effet de nomenclature : le domaine de l'électricité et de l'électronique est isolé alors que les compétences en électricité et en électronique sont utilisées dans de nombreux autres métiers (dans le bâtiment, la maintenance...).

Tableau 4
Les familles professionnelles ouvrant fréquemment vers d'autres domaines professionnels

En %

	Au chômage ou en inactivité en 2003	En emploi en 2003	dont :			Nombre d'employeurs différents en moyenne entre 1998 et 2003	Proportion de personnes ayant connu chez le même employeur		Proportion du temps passé en emploi		
			même métier qu'en 1998	autre métier qu'en 1998			au moins un changement de fonction ou poste	au moins une promotion	en CDI	en CDD ou intérim	à son compte
				même domaine	domaine différent						
H00 : Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	8	92	53	0	47	1,4	20	25	97	2	1
F00 : Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	23	77	50	5	44	2,0	20	7	81	18	1
L20 : Employés administratifs d'entreprise ..	15	85	44	14	42	1,7	17	10	87	12	1
J00 : Ouvriers non qualifiés de la manutention	19	81	42	16	42	2,8	13	9	71	28	1
S20 : Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration...	23	77	45	14	41	2,6	10	6	76	21	3
E00 : Ouvriers non qualifiés des industries de process	16	84	53	7	40	2,2	11	6	76	23	1
C00 : Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique...	25	75	49	12	40	2,2	22	5	74	26	0
N00 : Personnels d'études et de recherche...	4	96	61	0	39	1,3	27	15	91	2	7
C20 : Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique...	5	95	60	2	38	1,5	20	16	95	5	0
B30 : Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	13	87	42	20	38	2,6	10	3	78	21	1
D30 : Ouvriers non qualifiés de la mécanique	13	87	48	14	38	2,2	12	5	77	23	0
T60 : Employés des services divers	14	86	58	4	38	1,8	6	3	42	10	48
L60 : Dirigeants d'entreprises	13	87	57	6	37	1,4	11	9	57	4	39
F30 : Ouvriers qualifiés du bois et de l'ameublement	2	98	62	1	37	2,1	13	4	72	7	21
C10 : Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	10	90	60	5	36	1,9	18	14	92	7	1
G10 : Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	5	95	63	2	35	1,4	14	3	93	4	3
J40 : Agents d'exploitation des transports ..	9	91	41	25	34	1,2	8	29	99	0	1
R10 : Vendeurs	19	81	52	16	32	1,8	9	10	85	13	2
K00 : Artisans et ouvriers artisanaux	11	89	68	0	32	1,5	5	1	69	10	21
E20 : Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	4	96	65	4	31	1,3	17	15	95	3	2
Ensemble des personnes en emploi en 1998	10	90	71	8	21	1,7	13	8	81	10	9

Source : enquête FQP 2003, Insee, calculs Dares.

Champ : personnes en emploi en 1998 dans les 20 familles professionnelles où la proportion de personnes ayant changé de domaine professionnel entre 1998 et 2003 est la plus élevée. France métropolitaine.

DES MÉTIERS AUX CHANGEMENTS FRÉQUENTS DANS LE MÊME DOMAINE ET VERS D'AUTRES DOMAINES

Un certain nombre de métiers conduisent à la fois vers d'autres métiers du même domaine professionnel et vers des métiers de nature différente. Lorsqu'ils sont peu qualifiés, ils se caractérisent en outre par des sorties fréquentes vers le chômage et l'inactivité.

Les agents d'exploitation des transports et les formateurs

Les agents d'exploitation des transports, en charge de l'exploitation d'un parc de véhicules, du contrôle du trafic ou des passagers, sont caractéristiques de ces métiers à forte mobilité interne et externe au domaine professionnel. Ainsi, un tiers des salariés exerçant ce métier en 1998 se sont dirigés vers un autre domaine en 2003 : ils sont devenus techniciens ou agents de maîtrise dans le bâtiment ou la maintenance et l'organisation.

Dans le même temps, un quart a évolué vers un métier administratif ou commercial de cadre au sein du domaine. Ces évolutions se font souvent par le biais d'une promotion : 29 % des agents d'exploitation des transports ont déclaré avoir été promu dans leur entreprise entre 1998 et 2003.

Les formateurs, disposant d'un niveau de diplôme élevé, connaissent également les deux types de mobilité. Ainsi, 23 % d'entre eux sont restés dans leur domaine professionnel en devenant enseignants. Par ailleurs,

29 % se sont tournés vers d'autres domaines, en particulier vers la fonction publique (employés administratifs ou cadres). Il s'agit dans les deux cas d'une conversion vers un métier plus stable, le métier de formateur étant assez précaire : le temps moyen d'emploi passé en CDD entre 1998 et 2003 est de 19 % pour les personnes exerçant le métier de formateur en 1998.

Les employés administratifs d'entreprises, les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration

Les employés administratifs d'entreprises en 1998 sont, on l'a vu, souvent passés techniciens dans leur domaine cinq ans plus tard. Ils sont par ailleurs plus de 40 % à exercer dans un domaine différent en 2003. Ils sont alors entrés dans

la fonction publique en catégorie C ou ont pris des fonctions d'attaché commercial ou de représentant. Par ailleurs, 15 % des employés administratifs d'entreprises en 1998 se retrouvent au chômage ou en inactivité cinq ans plus tard, contre 10 % de l'ensemble des personnes en emploi en 1998.

De même, certains employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration ont évolué entre 1998 et 2003 vers des fonctions de patrons dans le même domaine. Leur mobilité vers d'autres domaines professionnels, du fait de contrats précaires, est également courante. Les personnes exerçant ce métier en 1998 ont eu 2,6 employeurs différents en moyenne en cinq ans et plus de 40 % ont changé de domaine professionnel en 2003. Elles sont alors souvent vendeurs ou agents d'entretien. Enfin, 23 % de ces personnes sont sorties vers le chômage ou l'inactivité au bout de cinq ans.

La vente et le commerce

La plupart des métiers de la vente et du commerce (7) se caractérisent par de nombreux transferts vers des métiers connexes au sein du même domaine. Entre 13 % et 18 % des personnes en emploi en 1998 ont changé de métier en 2003 tout en restant dans la vente et le commerce (contre 8 % en moyenne). Les caissiers et employés de libre-service deviennent vendeurs, ceux-ci passant eux-mêmes responsables d'un rayon, d'un produit ou d'un magasin (maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce) ou encore attachés commerciaux ou représentants (8). Ces derniers deviennent cadres commerciaux ou technico-commerciaux.

Dans la vente et le commerce, les sorties vers d'autres domaines sont également plus fréquentes qu'en moyenne. Les attachés commerciaux ou représentants en 1998 exercent un métier totalement différent en

2003 dans un cas sur cinq. Les caissiers ou employés de libre-service et les agents de maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce le font dans un cas sur quatre. Enfin, c'est un tiers des vendeurs en 1998 qui exercent un métier hors de leur domaine professionnel d'origine en 2003. Pour ces derniers, l'éventail de métiers de destination est large : agents d'entretien, employés de la fonction publique (catégorie C)... Enfin, 19 % des vendeurs en 1998 n'occupent plus d'emploi en 2003.

Les ouvriers non qualifiés

Certains métiers d'ouvriers non qualifiés présentent une forte mobilité ascendante vers des métiers d'ouvriers qualifiés ou de techniciens et agents de maîtrise dans le domaine professionnel d'origine. Entre 1998 et 2003, ce parcours est fréquent dans la mécanique et le bâtiment (gros et second œuvre). Il en est de même pour les ouvriers non qualifiés de la manutention (9) qui sont passés conducteurs de véhicules.

En même temps, la mobilité vers des métiers plus éloignés de leurs compétences d'origine existe pour les ouvriers non qualifiés. Dans ce cas, leur mobilité se fait le plus souvent à niveau de qualification inchangée : ils changent de domaine professionnel mais restent ouvriers non qualifiés. On observe pour beaucoup une évolution vers les industries de process et la maintenance mais aussi des mouvements vers des métiers sans lien

apparent avec le métier d'origine.

Par exemple, les ouvriers non qualifiés du textile et du cuir, métier en déclin relativement féminisé, en emploi en 1998 sont à plus de 40 % dans un autre métier en 2003. Ils deviennent artisans ou ouvriers artisanaux ou s'orientent vers les emplois à niveau de qualification identique dans les industries de process (10), également relativement féminisés et instables. En 2003, les ouvriers non qualifiés des industries de process sont souvent passés ouvriers non qualifiés de la mécanique ou de la manutention. Les ouvriers non qualifiés de la manutention en 1998 eux-mêmes exercent à plus de 40 % un autre métier en 2003, le plus souvent comme intermédiaire du commerce, où leurs compétences en chargement et déchargement de marchandises sont nécessaires. Les ouvriers non qualifiés du bâtiment second œuvre se retrouvent souvent agents d'entretien ou dans la manutention et la maintenance (11). Les ouvriers non qualifiés de la mécanique rejoignent les industries de process, la maintenance ou la réparation automobile.

Les ouvriers non qualifiés se distinguent en outre par un fort turn-over et un fort risque d'être au chômage en 2003, ceci notamment du fait de la précarité des contrats qui leur sont offerts : entre un cinquième et un quart du temps passé en emploi entre 1998 et 2003 l'est en CDD ou en intérim (tableaux 3, 4 et 5).

(7) La vente et le commerce sont des métiers très féminisés. Ainsi, les caisses dans les commerces sont tenues à 83 % par des femmes qui travaillent souvent à temps partiel. Cependant, plus on monte en responsabilité dans ce domaine, plus la proportion de femmes est faible : parmi les cadres commerciaux ou technico-commerciaux, seulement une personne sur cinq est une femme.

(8) Le métier d'attaché commercial ou de représentant consiste à rendre visite à des clients potentiels pour présenter des produits et à enregistrer des commandes. Le métier est très divers et rassemble les représentants en produits cosmétiques, les visiteurs médicaux, les représentants des éditeurs, les professionnels de l'immobilier, etc.

(9) Il s'agit d'agents de déplacement des charges ou des conducteurs d'engins de levage.

(10) Industries de transformation des matières premières et de certaines étapes de fabrication d'un produit.

(11) La maintenance regroupe les actions de dépannage et de réparation, de réglage, de révision, de contrôle et de vérification des équipements.

DES MÉTIERS QUI CONDUISENT PLUS SOUVENT VERS LE CHÔMAGE OU L'INACTIVITÉ

Parmi les métiers où la proportion de personnes en emploi en 1998 et en non-emploi en 2003 est la plus élevée, on compte essentiellement des métiers occupés par des personnes ne possédant aucun diplôme ou un diplôme professionnel de type CAP-BEP. Les métiers de la communication, de l'information et des spectacles font figure d'exception dans cette catégorie.

Outre les ouvriers non qualifiés, les métiers qui conduisent souvent vers le chômage et l'inactivité regroupent essentiellement des emplois peu qualifiés des services. On trouve dans cette catégorie les vendeurs et les caissiers, déjà cités, ainsi que les services à la personne : les aides à domicile ; les assistantes maternelles ; les agents d'entretien ; les coiffeurs et esthéticiennes. En dehors des derniers qui

ont un niveau CAP-BEP, ces métiers sont occupés essentiellement par des femmes ne possédant aucun diplôme.

On trouve aussi dans cette catégorie les cuisiniers qui ont en moyenne 2,8 employeurs différents entre 1998 et 2003 et qui sont 14 % à être au chômage ou en inactivité en 2003.

Au regard du niveau de diplôme qui est exigé, les métiers de la

communication, de l'information et des spectacles font figure d'exception dans cette catégorie. Dans ce domaine, les contrats à durée déterminée entraînent de nombreux mouvements d'entrée et de sortie des emplois et un chômage récurrent. 18 % des professionnels de la communication et de l'information (publicité, documentation, communication, édition, journalistes), en emploi en 1998, sont au chômage ou en inactivité en 2003. C'est le cas de 20 % des professionnels des arts et des spectacles qui comptent de nombreux intermittents (photographes, artistes, décorateurs, réalisateurs, maquilleurs...). Ces derniers ont travaillé en moyenne pour 5,4 employeurs en cinq ans et ont occupé un CDI seulement la moitié du temps passé en emploi, ce qui est beaucoup moins que dans les autres métiers.

Véronique SIMONNET (Université Paris-I),
Valérie ULRICH (Dares).

Tableau 5
Les familles professionnelles qui conduisent souvent vers le chômage ou l'inactivité

En %

	Au chômage ou en inactivité en 2003	En emploi en 2003	dont :			Nombre d'employeurs différents en moyenne entre 1998 et 2003	Proportion de personnes ayant connu chez le même employeur		Proportion du temps passé en emploi		
			même métier qu'en 1998	autre métier qu'en 1998			au moins un changement de fonction ou poste	au moins une promotion	en CDI	en CDD ou intérim	à son compte
				même domaine	domaine différent						
C00 : Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	25	75	49	12	40	2,2	22	5	74	26	0
F00 : Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	23	77	50	5	44	2,0	20	7	81	18	1
S20 : Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration...	23	77	45	14	41	2,6	10	6	76	21	3
U10 : Professionnels des arts et des spectacles	20	80	71	1	28	5,4	6	6	51	28	21
F10 : Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	20	80	67	5	28	1,5	9	5	86	9	5
J00 : Ouvriers non qualifiés de la manutention	19	81	42	16	42	2,8	13	9	71	28	1
R10 : Vendeurs	19	81	52	16	32	1,8	9	10	85	13	2
U00 : Professionnels de la communication et de l'information	18	82	70	9	21	1,7	16	8	75	17	8
R00 : Caissiers, employés de libre-service...	18	82	63	13	24	1,6	15	9	91	9	0
T21 : Aides à domicile et aides ménagères..	17	83	75	11	14	2,0	3	2	83	16	1
E00 : Ouvriers non qualifiés des industries de process	16	84	53	7	40	2,2	11	6	76	23	1
L20 : Employés administratifs d'entreprise .	15	85	44	14	42	1,7	17	10	87	12	1
F40 : Ouvriers des industries graphiques.....	15	85	78	2	20	1,3	7	7	90	7	3
T00 : Coiffeurs, esthéticiens	15	85	91	1	9	1,5	2	2	51	7	42
S10 : Cuisiniers	14	86	72	5	23	2,8	9	5	80	18	2
T22 : Assistants maternels	14	86	76	10	14	1,7	2	0	72	23	5
L00 : Secrétaires	14	86	65	13	22	1,7	12	7	88	11	1
T60 : Employés des services divers	14	86	58	4	38	1,8	6	3	42	10	48
B30 : Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	13	87	42	20	38	2,6	10	3	78	21	1
T40 : Agents d'entretien	13	87	72	6	21	1,9	12	5	80	19	1
Ensemble des personnes en emploi en 1998	10	90	71	8	21	1,7	13	8	81	10	9

Source :
enquête FQP 2003,
Insee,
calculs Dares.

Champ : personnes en emploi en 1998 dans les 20 familles professionnelles où la proportion de personnes se retrouvant au chômage ou en inactivité en 2003 est la plus élevée. France métropolitaine.

Tableau 6
Les familles professionnelles ne présentant pas de type de mobilité dominant

En %

	Au chômage ou en inactivité en 2003	En emploi en 2003	dont :			Nombre d'employeurs différents en moyenne entre 1998 et 2003	Proportion de personnes ayant connu chez le même employeur		Proportion du temps passé en emploi		
			même métier qu'en 1998	autre métier qu'en 1998			au moins un changement de fonction ou poste	au moins une promotion	en CDI	en CDD ou intérim	à son compte
				même domaine	domaine différent						
A10 : Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	10	90	75	4	21	2,0	6	2	51	19	30
A20 : Techniciens et cadres de l'agriculture	2	98	70	8	22	1,5	13	14	91	6	3
B60 : Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics....	7	93	62	12	26	1,7	10	13	84	6	10
B70 : Cadres du bâtiment et des travaux publics.....	0	100	74	5	22	1,5	7	10	68	4	28
D10 : Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	4	96	72	11	17	1,4	18	9	94	6	0
D40 : Ouvriers qualifiés de la mécanique	8	92	70	11	19	1,3	15	10	93	7	0
D60 : Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	5	95	64	5	30	1,3	20	13	93	3	4
E10 : Ouvriers qualifiés des industries de process.....	6	94	65	8	27	1,5	14	11	92	8	0
G00 : Ouvriers qualifiés de la maintenance..	5	95	64	12	24	1,6	6	9	88	9	3
G01 : Ouvriers de la réparation automobile..	8	92	70	10	19	1,5	8	5	81	2	17
J10 : Ouvriers qualifiés de la manutention..	10	90	66	8	26	1,8	11	13	89	10	1
L50 : Cadres administratifs, comptables et financiers	8	92	67	8	25	1,7	16	14	92	2	6
M09 : Ingénieurs de l'informatique.....	6	94	74	1	26	1,5	25	17	97	2	1
Q00 : Employés et techniciens de la banque	4	96	72	11	17	1,1	34	33	98	2	0
Q10 : Employés et techniciens des assurances	6	94	75	9	16	1,4	13	15	94	4	2
R40 : Cadres commerciaux et technico-commerciaux	5	95	68	7	24	1,5	12	20	92	2	6
Ensemble des personnes en emploi en 1998	10	90	71	8	21	1,7	13	8	81	10	9

Source : enquête FQP 2003, Insee, calculs Dares.

Champ : personnes en emploi en 1998 dans les familles professionnelles ne présentant pas de type de mobilité dominant. France métropolitaine.

Pour en savoir plus

Chardon O., Estrade M.-A. et Toutlemonde F. (2005), « Les métiers en 2015 : l'impact du départ des générations du baby-boom », *Premières Synthèses*, n°50.1, Dares, décembre.

Chardon O. (2004), « Renouvellement des générations, concurrence des formations : un diplôme pour quel métier ? », *Premières Synthèses*, n° 31.1, Dares, juillet.

Dares (2004), « Familles professionnelles. Vingt ans de métiers. Portraits statistiques 1982-2002 », *Dossier de la Dares 2004*, n° 2, octobre.

Lainé F. (2004), « Métiers et mobilités », présentation au colloque « Métiers et familles professionnelles : évolution des emplois et outils statistiques », 19 octobre 2004, colloque Dares : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-dares/statistiques/metiers-qualifications/publications-documents-reference/colloque-metiers-familles-professionnelles-evolution-emplois-outils-statistiques.html>

Meron M., Okba M. et Viney X. (2002), « Les femmes et les métiers : vingt ans d'évolutions contrastées », *Données sociales : La société française*, Insee.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

sont édités par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES : UN OUTIL ORIGINAL DE CLASSIFICATION DES MÉTIERS

La nomenclature des familles professionnelles est l'une des principales classifications des métiers utilisées en France. Elle est composée de 22 « domaines professionnels » qui se décomposent en 84 « familles professionnelles » (FAP). Ainsi, par exemple, le domaine professionnel « Électricité et électronique » est composé des FAP suivantes : « Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique », « Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique » et « Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique ». Les FAP rassemblent des métiers qui requièrent le même niveau de qualification, font appel à des compétences communes et s'exercent sur la base de « gestes professionnels » voisins. Au niveau le plus fin de la nomenclature, on distingue 224 métiers.

Parmi les métiers de l'industrie, les ingénieurs et cadres forment un domaine professionnel en soi. Les cadres du tertiaire sont à l'inverse classés dans les mêmes domaines professionnels que leurs homologues employés ou professions intermédiaires. Par exemple, les « Employés et techniciens des banques », les « Employés et techniciens des assurances » et les « Cadres des banques et des assurances » sont classés dans le domaine professionnel « Banques et assurances ». Ces choix de classement ont nécessairement un impact sur les mobilités mesurées.

Sept FAP ont été exclues de la présente étude en raison d'effectifs trop faibles dans l'enquête Formation et qualification professionnelle de 2003. Il s'agit des marins, pêcheurs ; des ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal ; des ouvriers non qualifiés du bois et de l'ameublement ; des techniciens, agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques ; des cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation ; des employés et opérateurs de l'informatique ; des professionnels du droit (hors juristes d'entreprise). Enfin, la totalité du domaine professionnel « Politique et religion », composé de deux FAP, a été exclu.

Tableau A

Proportion d'hommes et de femmes dans les familles et domaines professionnels

	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
A : Agriculture, marine, pêche	78	22	L10 : Employés de la comptabilité	15	85
A00 : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons.....	76	24	L20 : Employés administratifs d'entreprise.....	23	77
A10 : Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	80	20	L30 : Secrétaires de direction	8	92
A20 : Techniciens et cadres de l'agriculture.....	82	18	L40 : Techniciens des services administratifs, comptables et financiers.....	35	65
A30 : Marins, pêcheurs	ns	ns	L50 : Cadres administratifs, comptables et financiers.....	53	47
B : Bâtiment, travaux publics	97	3	L60 : Dirigeants d'entreprises.....	83	17
B00 : Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	100	0	M : Informatique	75	25
B10 : Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	100	0	M01 : Employés et opérateurs de l'informatique	ns	ns
B20 : Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	98	2	M07 : Techniciens de l'informatique	83	17
B30 : Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	95	5	M09 : Ingénieurs de l'informatique	79	21
B40 : Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	98	2	N : Études et recherche	83	17
B50 : Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	98	2	N00 : Personnels d'études et de recherche	83	17
B60 : Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	93	7	P : Fonctions publiques, professions juridiques	49	51
B70 : Cadres du bâtiment et des travaux publics.....	84	16	P00 : Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C)	26	74
C : Électricité, électronique	74	27	P10 : Employés administratifs de la fonction publique (catégorie B)	43	57
C00 : Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	32	68	P20 : Cadres de la fonction publique	62	38
C10 : Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	64	36	P30 : Professionnels du droit (hors juristes en entreprise).....	ns	ns
C20 : Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	95	5	P40 : Armée, police, pompiers.....	91	9
D : Mécanique, travail des métaux	89	11	Q : Banque et assurances	46	54
D00 : Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	ns	ns	Q00 : Employés et techniciens de la banque	49	51
D10 : Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal....	94	6	Q10 : Employés et techniciens des assurances	34	66
D20 : Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	96	4	Q20 : Cadres de la banque et des assurances	62	38
D30 : Ouvriers non qualifiés de la mécanique	79	21	R : Commerce	45	55
D40 : Ouvriers qualifiés de la mécanique	87	13	R00 : Caissiers, employés de libre-service	17	83
D60 : Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques.....	92	8	R10 : Vendeurs	24	76
E : Industries de process	77	23	R20 : Attachés commerciaux et représentants.....	62	38
E00 : Ouvriers non qualifiés des industries de process	62	38	R30 : Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce.....	52	48
E10 : Ouvriers qualifiés des industries de process.....	83	17	R40 : Cadres commerciaux et technico-commerciaux	80	20
E20 : Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	87	13	S : Hôtellerie, restauration, alimentation	59	41
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	60	40	S00 : Bouchers, charcutiers, boulangers	80	20
F00 : Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	30	70	S10 : Cuisiniers	65	35
F10 : Ouvriers qualifiés du textile et du cuir.....	44	56	S20 : Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	40	60
F20 : Ouvriers non qualifiés du bois et de l'ameublement.....	ns	ns	S30 : Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants.....	52	48
F30 : Ouvriers qualifiés du bois et de l'ameublement	87	13	T : Services aux particuliers et aux collectivités	23	77
F40 : Ouvriers des industries graphiques.....	68	32	T00 : Coiffeurs, esthéticiens	19	81
F50 : Techniciens, agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques.....	ns	ns	T10 : Employés de maison	4	96
G : Maintenance	94	4	T21 : Aides à domicile et aides ménagères	0	100
G00 : Ouvriers qualifiés de la maintenance	97	3	T22 : Assistants maternels	0	100
G01 : Ouvriers de la réparation automobile	99	1	T30 : Agents de gardiennage et de sécurité	69	31
G10 : Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation	95	5	T40 : Agents d'entretien.....	30	70
H : Ingénieurs, cadres de l'industrie	89	12	T60 : Employés des services divers.....	59	41
H00 : Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie.....	89	12	U : Communication, information, art et spectacle	57	43
J : Transports, logistique et tourisme	81	19	U00 : Professionnels de la communication et de l'information ...	36	64
J00 : Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	63	37	U1 : Professionnels des arts et des spectacles	68	32
J10 : Ouvriers qualifiés de la manutention	88	12	V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	25	75
J30 : Conducteurs de véhicules.....	93	7	V00 : Aides-soignants	10	90
J40 : Agents d'exploitation des transports	89	11	V10 : Infirmiers, Sages-femmes	13	87
J50 : Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme.....	44	56	V20 : Médecins et assimilés.....	51	49
J60 : Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	ns	ns	V30 : Professions paramédicales	30	70
K : Artisanat	53	47	V40 : Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive....	35	65
K00 : Artisans et ouvriers artisanaux.....	53	47	W : Enseignement, formation	38	62
L : Gestion, administration des entreprises	27	73	W00 : Enseignants.....	36	64
L00 : Secrétaires	4	96	W10 : Formateurs	54	46

Champ : personnes en emploi en 1998. France métropolitaine.

Source : enquête FQP 2003, Insee, calculs Dares.